

Communiqué de presse – 12 juillet 2010

## **La FEBEA certifiée ISO 9001 pour les CVL qu'elle met à la disposition des entreprises cosmétiques.**

La FEBEA est l'unique organisation représentative de l'industrie cosmétique (au sens de la loi de 1884 sur les Syndicats Professionnels).

Depuis sa création, il y a 120 ans (25 juin 1890), elle n'a cessé de défendre les intérêts de toutes les entreprises cosmétiques (parfumerie, cosmétique, capillaire, hygiène et toilette) opérant en France.

Elle est également attentive à apporter à ces firmes les services les plus opérationnels pour leur permettre de développer leurs activités en toute sécurité.

Pour leurs exportations vers une soixantaine de marchés (notamment la Chine, la Russie, la Corée du Sud, l'Inde, le Brésil...), les entreprises cosmétiques continuent de se voir exiger, par les Autorités de ces pays, la production d'un Certificat de Vente Libre (CVL).

Ce document, véritable "passeport" du produit cosmétique, est délivré par la FEBEA depuis plus de 40 ans (1968 exactement).

Depuis cette date, la FEBEA a délivré plusieurs centaines de milliers de CVL, à toutes les entreprises cosmétiques (adhérentes ou non adhérentes ; petites, moyennes ou grandes ; françaises ou étrangères), dans des conditions de sécurité telles qu'aucune entreprise n'a jamais été mise en cause.

Forte de cette expérience unique, qui lui vaut la reconnaissance des Autorités Internationales, la FEBEA a entrepris, depuis plus d'un an, les démarches conduisant à la Certification ISO 9001 de sa procédure.

Cette "démarche-qualité" vient d'être couronnée de succès, puisque, depuis le 7 juillet 2010, la délivrance des CVL de la FEBEA est désormais certifiée ISO 9001:2008.

Le Président de la Fédération, Alain Grangé Cabane, se réjouit que *"la FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, puisse permettre à toutes les entreprises cosmétiques d'obtenir des CVL au terme d'une procédure incontestable, sûre et désormais certifiée"*.

-----



*La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, organisme à caractère non lucratif, est le Syndicat professionnel des entreprises cosmétiques (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires).*

*Elle rassemble près de 300 entreprises, qui représentent plus de 97 % du chiffre d'affaires du secteur*

[www.febea.fr](http://www.febea.fr)

[www.parlonscosmetiques.com](http://www.parlonscosmetiques.com)

**Contact :**

Agathe Pigé, Responsable de la Communication  
01 56 69 67 61 / apige@febea.fr